

Les Landes sèches



© F. CHARNET - IDF

RECONNAISSANCE - INDICES DE PRESENCE

Les landes sèches sont des milieux avec une végétation dominée par des espèces ligneuses basses, à feuilles persistantes, telles que les Bruyères et les Ajoncs. Elles se développent sur des sols pauvres, acides et secs.

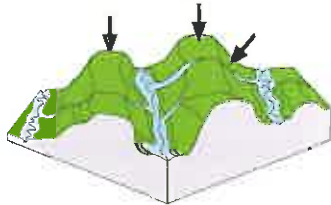
En Normandie, ces landes sont présentes sur l'ensemble du territoire, que ce soit près du littoral, à l'intérieur des terres ou au niveau de dépressions.



Conditions naturelles propices

Très sec									
Sec	Situation sèches et très pauvres en éléments nutritifs								
Moyennement sec									
Frais									
				Faiblement acide	Neutre	Calcaire			

Localisation sur le terrain



Plateaux et plus ponctuellement sur des coteaux de pente faible à moyenne

Description - Caractéristiques Stationnelles

- **Origines** - Les landes sèches sont des milieux d'origine soit naturelle, (la plupart des landes localisées à proximité du littoral) soit anthropique (liée à l'action et la gestion de l'homme).

Les landes d'origine anthropique sont généralement issues de déforestations anciennes (surexploitation de taillis), ou de travaux de défrichage suivis de mise en pâturage. Aussi, la plupart des landes présentes dans les massifs forestiers correspondent à des formations issues de la destruction de peuplements forestiers.

- **Végétation** - Les landes sèches sont des zones de végétation caractérisées par la dominance d'espèces ligneuses basses, de taille inférieure à 2 mètres (arbrisseaux et sous-arbrisseaux), à feuilles persistantes. Elles se développent sur des sols pauvres, acides à très acides, et souvent peu épais. Elles sont caractérisées, par des conditions de sécheresse importantes et par la présence des espèces suivantes : Callune, Bruyère cendrée, Ajonc d'Europe, Ajonc nain, Gailllet des rochers, ...

- **La faune** - Les landes forment des milieux fréquentés en général par de nombreuses espèces animales d'intérêt patrimonial. Ainsi, dans les landes sèches présentes au sein des massifs forestiers se rencontrent : l'Engoulevent d'Europe, la Fauvette pitchou pour les oiseaux, la Vipère péliade pour les reptiles, ... Elles servent également de terrains de chasse pour les chauves-souris.

Intérêt écologique

- Habitat d'importance communautaire (4030 - Natura 2000) et jugé comme rare à l'échelle européenne.
- Les landes sèches possèdent un cortège végétal floristique souvent assez pauvre, mais peuvent abriter des plantes rares comme la Bruyère ciliée.
- La faune présente y est aussi parfois remarquable.
- Ces landes sèches, quand elles sont localisées dans les milieux forestiers, forment des clairières souvent utilisées par la faune sauvage comme zone de refuge et participent à la diversité des milieux et du paysage.

Intérêt économique

- Mise en valeur difficile du fait de leurs caractéristiques spécifiques (acidité, pauvreté).
- Valorisation possible dans le cadre de filières agricoles traditionnelles extensives (produits de la fauche : litière, fourrage, compost, ...).

Les Landes sèches



© F. CHARNET - IDF



Notes de terrain :

GESTION DU MILIEU

Cet habitat est en régression par abandon des pratiques traditionnelles ou par exploitation à des fins sylvicoles ou agricoles (drainage, boisement, pratiques agricoles intensives, ...).

De plus, sur les sols les plus profonds et les moins exigeants, la dynamique spontanée des espèces arbustives et arborescentes peut s'installer et amener la disparition progressive de la lande au profit de boisements naturels composés de Bouleaux, Pins, Chênes.

Objectif général de gestion

Assurer le maintien du milieu ouvert de lande, en conservant un milieu pauvre en nutriments et possédant des stades d'évolutions variés en terme d'âge.

Au sein des massifs forestiers, les landes sont considérées comme des milieux annexes, qu'elles soient situées dans des clairières ou en contact direct avec les massifs boisés. En fonction de leur localisation, elles peuvent être incluses à la surface aménagée des parcelles, assurant ainsi un rôle de diversification du milieu, de valorisation paysagère ou d'amélioration cynégétique.

Leur localisation dans les documents de gestion durable est donc vivement recommandée.

Gestion sylvicole

A EVITER

- ↘ Tout projet de boisement de ce type de milieu.
- ↘ Travail du sol.
- ↘ La réalisation d'épandages.



© G. DUME - IDF

Ajonc nain



© G. DUME - IDF

Callune

Gestion sylvo-environnementale

Gestion cynégétique associée et possible

- ↘ Un débroussaillage par zones successives, permet de maintenir une mosaïque de milieux intéressante d'un point de vue cynégétique. Globalement, cela peut également permettre la conservation de l'habitat.



Gestion environnementale

Restauration

- ↘ Exploiter les espèces arborescentes envahissantes quand elles sont présentes, avec exportation des rémanents et si besoin dévitalisation des souches.
- ↘ Rajeunir la végétation par fauche ou broyage, avec exportation du broyat.



Etrépage ou décapage

- ↘ L'étrépage correspond à la suppression des horizons superficiels du sol et peut localement être réalisé. Il permet alors de lutter contre les espèces envahissantes comme la Fougère aigle.
- ↘ Le décapage du sol, est une action plus superficielle (1 à 5 cm de profondeur), est également un moyen de restauration des landes.



Entretien

- ↘ La mise en place d'un fauchage régulier tous les 8 à 10 ans, avec récolte du produit de fauche semble être suffisant pour l'entretien des landes sèches. Le produit de la fauche devra absolument être exporté, pour maintenir le caractère pauvre du site. Ce travail s'effectuera partiellement et en plusieurs (par exemple sur 1/4 de la surface), afin de maintenir la diversité des stades d'évolution de la lande.
- ↘ L'entretien peut également être réalisé par pâturage extensif avec des races rustiques (notamment d'ovins pour éviter les problèmes de surpiétinement éventuel). C'est toutefois, une solution qui peut être localement difficile à mettre en place.
- ↘ Dans certains cas particuliers, l'entretien par brûlage dirigé peut être mis en place. Son utilisation est cependant limitée à des cas très particuliers, sur de très petites surfaces et doit obligatoirement être réalisé avec un gestionnaire, en hiver, dans le respect des conditions locales.

